

SEAYARD
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 6 578 880 euros
Siège Social : Terminal à conteneurs NORD -FOS 2XL
13270 FOS-SUR-MER
411 377 757 RCS SALON-DE-PROVENCE

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 23 JUN 2025
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 534 779 euros de la manière suivante :

Origine :

- report à nouveau antérieur : 4 946 217 €,
- résultat de l'exercice : 2 534 779 €,

Soit total à affecter : 7 480 996 €.

Affectation :

- réserve légale : 126 739 €,
- autres réserves : 7 354 257 €,

Soit total affecté : 7 480 996 €.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Le Président
M. Jakob SIDENIUS



SEAYARD

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 6 578 880 euros
Siège Social : Terminal à conteneurs NORD -FOS 2XL
13270 FOS-SUR-MER
411 377 757 RCS SALON-DE-PROVENCE

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 23 JUIN 2025**

COMPTES ANNUELS

**BILAN ACTIF / PASSIF
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE COMPTABLE**

COPIE CERTIFIEE CONFORME

**LE PRESIDENT
M. Jakob SIDENIUS**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Ecart N / N-1	
						Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	349 988	337 006	12 982	18 495	5 513	29.81
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 195 353	950 971	244 382	182 958	61 425	33.57
	Autres immobilisations corporelles	907 953	740 352	167 601	123 083	44 518	36.17
	Immobilisations en cours	3 920		3 920	43 105	39 185	90.91
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	478 682		478 682	464 767	13 915	2.99	
Total II	2 935 897	2 028 329	907 568	832 408	75 160	9.03	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	3 329 322	662 915	2 666 407	2 513 244	153 164	6.09
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 476 093		1 476 093	2 739 621	1 263 528	46.12
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 250 866	416 119	10 834 748	5 264 599	5 570 148	105.80
	Autres créances	11 667 739		11 667 739	2 567 981	9 099 757	354.35
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 468 910		5 468 910	11 517 908	6 048 998	52.52	
Charges constatées d'avance (3)	95 122		95 122	87 415	7 707	8.82	
Total III	33 288 052	1 079 034	32 209 018	24 690 768	7 518 250	30.45	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Écarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	36 223 949	3 107 363	33 116 586	25 523 176	7 593 410	29.75	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BP ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12 31/12/2023	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 578 880) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 578 880	6 578 880		
	Réserves				
	Réserve légale	285 064	285 064		
	Réserves statutaires ou contractuelles	4 507	4 507		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 946 217	5 182 816	236 599	4.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 534 779	236 599	2 771 378	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	14 349 448	11 814 669	2 534 779	21.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	1 286 868	628 207	658 660	104.85
	Provisions pour charges	3 780 271	4 610 370	830 100	18.01
	Total III	5 067 138	5 238 578	171 439	3.27
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	478 974	115 188	363 786	315.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 131 499	4 882 311	4 249 188	87.03
	Dettes fiscales et sociales	3 697 974	3 119 507	578 466	18.54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 606	15 963	55 644	348.59	
Autres dettes	319 946	336 960	17 014	5.05	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	13 699 999	8 469 929	5 230 070	61.75
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		33 116 586	25 523 176	7 593 410	29.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 699 999 8 469 929

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	87 814 192		87 814 192	65 035 750	22 778 442	35.02
Chiffre d'affaires NET	87 814 192		87 814 192	65 035 750	22 778 442	35.02
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			15 800	30 400	14 600	48.03
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 432 774	1 404 139	1 028 635	73.26
Autres produits			284 721	3 812	280 909	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			90 547 487	66 474 101	24 073 386	36.21
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 334 862	2 978 152	1 356 710	45.56
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			138 378	51 622	190 000	368.06
Autres achats et charges externes *			60 224 581	43 789 189	16 435 392	37.53
Impôts, taxes et versements assimilés			817 208	677 997	139 211	20.53
Salaires et traitements			13 057 717	12 237 280	820 437	6.70
Charges sociales			6 698 664	6 391 396	307 269	4.81
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			136 155	130 367	5 787	4.44
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			523 693	461 584	62 109	13.46
Dotations aux provisions			1 278 973	1 190 818	88 155	7.40
Autres charges			39 220	5 420	33 800	623.62
Total des Charges d'exploitation (II)			86 972 696	67 913 825	19 058 870	28.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 574 791	1 439 724	5 014 516	348.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	59 047		13 590	45 457 334.49
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change	403		403	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	59 450		13 590	45 860 337.46
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	388		2	386 NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	388		2	386 NS
2. Résultat financier (V-VI)	59 062		13 588	45 474 334.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 633 854		1 426 136	5 059 990 354.80
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 222 477	1 222 477 100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII			1 222 477	1 222 477 100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	563 338		29 231	534 107 NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	43 105			43 105
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 839		3 708	131 3.52
Total VIII	610 282		32 939	577 342 NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	610 282		1 189 537	1 799 819 151.30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	125 007		0	125 007 NS
Impôts sur les bénéfices (X)	363 786			363 786
Total des produits (I+III+V+VII)	90 606 937		67 710 168	22 896 770 33.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 072 158		67 946 767	20 125 391 29.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 534 779		236 599	2 771 378 NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

6 780

BP ASSOCIES

Société SEAYARD

TERMINAL A CONTENEURS NORD
FOS 2XL
13270 FOS SUR MER

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

BP ASSOCIES
123 rue Rabelais

13016 MARSEILLE
04 91 09 17 40



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrôle fiscal :

L'entreprise fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant l'ensemble des déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés et portant sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022. En date du 08/08/2024, elle s'est vu notifier une proposition de rectification d'un montant de 438.811 euros en droits. L'entreprise conteste le redressement et les discussions sont en cours avec l'administration fiscale.

Procès d'Arles :

L'entreprise a procédé à la comptabilisation et au paiement d'une note de débit émise le 31/12/2024 par la Caisse de Compensation des Congés Payés d'un montant de 563.338,11 euros. Le montant correspond à la quote-part estimée de la responsabilité de l'entreprise dans le cadre du procès d'Arles relatif à un plan social remontant à 1993 et concernant d'anciens dockers.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

A compter du 1er janvier 2014, la société Seayard est devenue membre du groupe fiscalement intégré constitué par la société Fos Holding.

Les sociétés fiscalement intégrées sont :

- SA FOS HOLDING (société mère)
- SAS SEAYARD (société filiale)

Conformément à la convention d'intégration fiscale signée entre les parties, les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont constituées en produits ou en charges lorsque les filiales précédemment déficitaires redeviennent bénéficiaires.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	349 988		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 070 892		139 134
Installations générales agencements aménagements divers	719 549		61 590
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 913		39 699
Immobilisations corporelles en cours	43 105		3 920
TOTAL	1 942 458		244 343
Prêts, autres immobilisations financières	464 767		27 915
TOTAL	464 767		27 915
TOTAL GENERAL	2 757 214		272 258

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			349 988	349 988
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		14 672	1 195 353	1 195 353
Installations générales agencements aménagements divers		7 159	773 980	773 980
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 639	133 973	133 973
Immobilisations corporelles en cours		43 105	3 920	3 920
TOTAL		79 575	2 107 226	2 107 226
Prêts, autres immobilisations financières		14 000	478 682	478 682
TOTAL		14 000	478 682	478 682
TOTAL GENERAL		93 575	2 935 897	2 935 897

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		331 493	5 513		337 006
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		887 934	77 709	14 672	950 971
Installations générales agencements aménagements divers		632 584	39 243	7 159	664 667
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		72 796	17 528	14 639	75 685
TOTAL		1 593 313	134 480	36 470	1 691 323
TOTAL GENERAL		1 924 806	139 993	36 470	2 028 329
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 513				
Instal.techniques matériel outillage indus.	74 392		3 317		
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 243				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 006		522		
TOTAL	130 641		3 839		
TOTAL GENERAL	136 154		3 839		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	628 207	1 159 131	500 471		1 286 868
Autres provisions pour risques et charges	4 610 370	119 842	949 942		3 780 271
TOTAL	5 238 578	1 278 973	1 450 412		5 067 138

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	677 701	329 366	344 152		662 915
Sur comptes clients	439 346	194 327	217 554		416 119
TOTAL	1 117 047	523 693	561 706		1 079 034
TOTAL GENERAL	6 355 624	1 802 666	2 012 118		6 146 172
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 802 666	2 012 118		

- Le poste "provisions pour litiges" correspond à une provision liée aux avaries pour 468 K€ et à une provision pour litige avec l'administration fiscale pour 819 K€.

- Le poste "autres provisions pour risques et charges" correspond d'une part à l'engagement de la société relatif aux médailles du travail pour 1.107 K€ et d'autre part aux frais de remise en état des terre-pleins pour 2.673 K€. Il a été mis en évidence sur les exercices précédents des fissurations et affaissements des terre-pleins du fait de la défaillance de la couche traitée. Selon le rapport d'expertise, ces anomalies ne sont pas couvertes par l'assurance dommage ouvrage et sont donc à la charge de la société.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	478 682	0	478 682
Autres créances clients	11 250 866	11 250 866	
Personnel et comptes rattachés	1 262	1 262	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 933 375	3 933 375	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	161 600	161 600	
Groupe et associés	6 820 267	6 820 267	
Débiteurs divers	751 234	751 234	
Charges constatées d'avance	95 122	95 122	
TOTAL	23 492 409	23 013 727	478 682

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 131 499	9 131 499		
Personnel et comptes rattachés	1 213 211	1 213 211		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 058 319	2 058 319		
Impôts sur les bénéfices	1 296	1 296		
Taxe sur la valeur ajoutée	246 290	246 290		
Autres impôts taxes et assimilés	178 858	178 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 606	71 606		
Groupe et associés	478 974	478 974		
Autres dettes	319 946	319 946		
TOTAL	13 699 999	13 699 999		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	32.7800	200 698			200 698

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les immobilisations incorporelles ont été comptabilisées à leur coût d'achat ou d'apports.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 à 10 ans
Autres immob. incorporelles	Linéaire	4 ans
Aménagements terre-plein	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	3 à 10 ans
Agenc. et aménagement bâtiment	Linéaire	2 à 10 ans
Aménagements divers	Linéaire	4 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mat. bureau et info / mobilier	Linéaire	4 à 15 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 940 188
Autres créances	91 606
Total	2 031 794

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 033 141
Dettes fiscales et sociales	2 262 975
Total	6 296 117

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	95 122
Total	95 122

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Recettes manutention navires	63 390 123
Recettes de parc	19 634 528
Prestations diverses	4 789 541
Total	87 814 192

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	46
Employés	19
Ouvriers	100
Total	165

L'effectif moyen est calculé selon les dispositions de l'article D.123-200 du Code de commerce.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 633 854	420 562
Résultat exceptionnel (hors participation)	610 282	56 776
Résultat comptable (hors participation)	3 023 572	363 786

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40.050 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 40.050 euros,
- honoraires facturés au titre des autres services que la certification des comptes : 0 euro.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Engagements financiers

Engagements donnés

Contrat de sous-traitance

Seayard est titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec Fos Holding, elle-même titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec MSC, elle-même titulaire de la convention d'exploitation du Terminal FOS 2XL conclue avec le Port Autonome de Marseille. Les termes du contrats de sous-traitance sont adossés à ceux de la convention d'exploitation qui a été conclue pour une durée de 35 ans à compter du 1er janvier 2012. Les conditions financières des différentes conventions constituant des données commerciales confidentielles, les montants payés à MSC au titre du contrat de sous-traitance ainsi que le montant des engagements en résultant jusqu'au terme des contrats ne sont pas communiqués.

Cautions

La société a consenti des cautions bancaires vis à vis de la Caisse de Compensation des Congés Payés et du Groupement de Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS). Le montant de l'engagement au 31/12/2024 s'élève à 3 567 700 €.

Engagements reçus

Cautions

La société Fos Holding a consenti pour le compte de la société Seayard des cautions bancaires vis à vis du Groupement des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS) et du Groupement pour la Formation des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFORM). Le montant de l'engagement au 31/12/2024 s'élève à 1 529 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Personnel - cas général (CCNU)		310 131
Personnel éligible amiante		1 289 520
Indemn. amiante imput. GPMM		164 446
Personnel éligible pénibilité		1 639 625
Indemn. pénibilité imput. GPMM		124 672
Engagement total		2 950 158

Hypothèses de calculs retenues

L'engagement a été calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées en fonction des hypothèses suivantes :

Hypothèses applicables à tout le personnel

- Mode de départ : volontaire,
- Turn over faible,
- Taux de progression des salaires : 3 %,
- Table de mortalité : INSEE 2024,
- Taux d'actualisation : 3,40 %. Il s'agit du taux IBOXX Corporates AA.

Hypothèses applicables au cas général (CCNU)

- Age de départ : 60-67 ans (Départ à taux plein),
- Taux de charges sociales : 50 %,

Hypothèses applicables aux indemnités Amiante et Pénibilité

- Age de départ personnel éligible à l'accord amiante : 55 ans,
- Age de départ personnel éligible à l'accord pénibilité : 60 ans,
- Montant de l'indemnité fixe pour 2023 :
 - * Personnel de maintenance = 34.361,50 €,
 - * Ouvriers dockers et portiqueurs = 51.366,35 €,
- Absence de proratisation,
- Taux de charges sociales :
 - * Dispositif amiante = 0 %,
 - * Dispositif pénibilité = 60 %,
- Taux de revalorisation annuel de l'indemnité : 1,4%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	150 008
- Provision pour litige avec l'administration fiscale	819 008
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	110 365
- Effort construction	49 519
Total des allègements	1 128 900
Déficits reportables	3 907 874

Les déficits reportables mentionnés ci-dessus correspondent à ceux présents sur la liasse 2058 B Bis.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Les sociétés actionnaires de la société FOS HOLDING qui détient 100% du capital de Seayard sont les sociétés Soufra LTD et Seayard Holding.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société GTL dont le siège social se trouve au 18 av. Marie-Therese, L-2132 Luxembourg.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société Maersk A/S dont le siège social se trouve au 50, Esplanaden, DK-1098 Copenhague - Danemark.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Appel CCCP - Litige plan social 93	563 338	
- Dotation amortissements exceptionnels	3 839	
- VNC des éléments d'actifs sortis	43 105	
Total	610 282	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Applic. protocole fi. avec le GPMM suite à réforme portuaire	126 657
Refacturations liées au personnel	90 257
Refacturations diverses et remboursements d'assurances	203 742
Total	420 656



Seayard

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Seayard

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Seayard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Seayard relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 18 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Matthieu Pruvost

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	349 988	337 006	12 982	18 495	5 513	29.81	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 195 353	950 971	244 382	182 958	61 425	33.57	
Autres immobilisations corporelles	907 953	740 352	167 601	123 083	44 518	36.17		
Immobilisations en cours	3 920		3 920	43 105	39 185	90.91		
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	478 682		478 682	464 767	13 915	2.99		
Total II	2 935 897	2 028 329	907 568	832 408	75 160	9.03		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	3 329 322	662 915	2 666 407	2 513 244	153 164	6.09	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 476 093		1 476 093	2 739 621	1 263 528	46.12	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	11 250 866	416 119	10 834 748	5 264 599	5 570 148	105.80	
	Autres créances	11 667 739		11 667 739	2 567 981	9 099 757	354.35	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	5 468 910		5 468 910	11 517 908	6 048 998	52.52		
Charges constatées d'avance (3)	95 122		95 122	87 415	7 707	8.82		
Total III	33 288 052	1 079 034	32 209 018	24 690 768	7 518 250	30.45		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	36 223 949	3 107 363	33 116 586	25 523 176	7 593 410	29.75		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 578 880) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	6 578 880		6 578 880			
	Réserves						
	Réserve légale	285 064		285 064			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	4 507		4 507			
	Autres réserves						
	Report à nouveau	4 946 217		5 182 816		236 599	4.57
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 534 779		236 599		2 771 378	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	14 349 448		11 814 669		2 534 779	21.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	1 286 868 3 780 271		628 207 4 610 370		658 660 830 100	104.85 18.01
	Total III	5 067 138		5 238 578		171 439	3.27
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	478 974		115 188		363 786	315.82
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	9 131 499 3 697 974		4 882 311 3 119 507		4 249 188 578 466	87.03 18.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	71 606 319 946		15 963 336 960		55 644 17 014	348.59 5.05
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	13 699 999		8 469 929		5 230 070	61.75
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	33 116 586		25 523 176		7 593 410	29.75

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

13 699 999

8 469 929

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	87 814 192		87 814 192	65 035 750		22 778 442	35.02
Chiffre d'affaires NET	87 814 192		87 814 192	65 035 750		22 778 442	35.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			15 800	30 400		14 600	48.03
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 432 774	1 404 139		1 028 635	73.26
Autres produits			284 721	3 812		280 909	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			90 547 487	66 474 101		24 073 386	36.21
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 334 862	2 978 152		1 356 710	45.56
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			138 378	51 622		190 000	368.06
Autres achats et charges externes *			60 224 581	43 789 189		16 435 392	37.53
Impôts, taxes et versements assimilés			817 208	677 997		139 211	20.53
Salaires et traitements			13 057 717	12 237 280		820 437	6.70
Charges sociales			6 698 664	6 391 396		307 269	4.81
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			136 155	130 367		5 787	4.44
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			523 693	461 584		62 109	13.46
Dotations aux provisions			1 278 973	1 190 818		88 155	7.40
Autres charges			39 220	5 420		33 800	623.62
Total des Charges d'exploitation (II)			86 972 696	67 913 825		19 058 870	28.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 574 791	1 439 724		5 014 516	348.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	59 047		13 590		45 457	334.49
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	403				403	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	59 450		13 590		45 860	337.46
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change	388		2		386	NS
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	388		2		386	NS
2. Résultat financier (V-VI)	59 062		13 588		45 474	334.67
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 633 854		1 426 136		5 059 990	354.80
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 222 477		1 222 477	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			1 222 477		1 222 477	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	563 338		29 231		534 107	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	43 105				43 105	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 839		3 708		131	3.52
Total VIII	610 282		32 939		577 342	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	610 282		1 189 537		1 799 819	151.30
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	125 007		0		125 007	NS
Impôts sur les bénéfices (X)	363 786				363 786	
Total des produits (I+III+V+VII)	90 606 937		67 710 168		22 896 770	33.82
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	88 072 158		67 946 767		20 125 391	29.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 534 779		236 599		2 771 378	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrôle fiscal :

L'entreprise fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant l'ensemble des déclarations fiscales relatives à l'impôt sur les sociétés et portant sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022. En date du 08/08/2024, elle s'est vu notifier une proposition de rectification d'un montant de 438.811 euros en droits. L'entreprise conteste le redressement et les discussions sont en cours avec l'administration fiscale.

Procès d'Arles :

L'entreprise a procédé à la comptabilisation et au paiement d'une note de débit émise le 31/12/2024 par la Caisse de Compensation des Congés Payés d'un montant de 563.338,11 euros. Le montant correspond à la quote-part estimée de la responsabilité de l'entreprise dans le cadre du procès d'Arles relatif à un plan social remontant à 1993 et concernant d'anciens dockers.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale :

A compter du 1er janvier 2014, la société Seayard est devenue membre du groupe fiscalement intégré constitué par la société Fos Holding.

Les sociétés fiscalement intégrées sont :

- SA FOS HOLDING (société mère)
- SAS SEAYARD (société filiale)

Conformément à la convention d'intégration fiscale signée entre les parties, les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont constituées en produits ou en charges lorsque les filiales précédemment déficitaires redeviennent bénéficiaires.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	349 988		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 070 892		139 134
Installations générales agencements aménagements divers	719 549		61 590
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 913		39 699
Immobilisations corporelles en cours	43 105		3 920
TOTAL	1 942 458		244 343
Prêts, autres immobilisations financières	464 767		27 915
TOTAL	464 767		27 915
TOTAL GENERAL	2 757 214		272 258

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			349 988	349 988
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		14 672	1 195 353	1 195 353
Installations générales agencements aménagements divers		7 159	773 980	773 980
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 639	133 973	133 973
Immobilisations corporelles en cours		43 105	3 920	3 920
TOTAL		79 575	2 107 226	2 107 226
Prêts, autres immobilisations financières		14 000	478 682	478 682
TOTAL		14 000	478 682	478 682
TOTAL GENERAL		93 575	2 935 897	2 935 897

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		331 493	5 513		337 006
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		887 934	77 709	14 672	950 971
Installations générales agencements aménagements divers		632 584	39 243	7 159	664 667
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		72 796	17 528	14 639	75 685
TOTAL		1 593 313	134 480	36 470	1 691 323
TOTAL GENERAL		1 924 806	139 993	36 470	2 028 329
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 513				
Instal.techniques matériel outillage indus.	74 392		3 317		
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 243				
Matériel de bureau informatique mobilier	17 006		522		
TOTAL	130 641		3 839		
TOTAL GENERAL	136 154		3 839		

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	628 207	1 159 131	500 471		1 286 868
Autres provisions pour risques et charges	4 610 370	119 842	949 942		3 780 271
TOTAL	5 238 578	1 278 973	1 450 412		5 067 138

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	677 701	329 366	344 152		662 915
Sur comptes clients	439 346	194 327	217 554		416 119
TOTAL	1 117 047	523 693	561 706		1 079 034
TOTAL GENERAL	6 355 624	1 802 666	2 012 118		6 146 172
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 802 666	2 012 118		

- Le poste "provisions pour litiges" correspond à une provision liée aux avaries pour 468 K€ et à une provision pour litige avec l'administration fiscale pour 819 K€.

- Le poste "autres provisions pour risques et charges" correspond d'une part à l'engagement de la société relatif aux médailles du travail pour 1.107 K€ et d'autre part aux frais de remise en état des terre-pleins pour 2.673 K€. Il a été mis en évidence sur les exercices précédents des fissurations et affaissements des terre-pleins du fait de la défaillance de la couche traitée. Selon le rapport d'expertise, ces anomalies ne sont pas couvertes par l'assurance dommage ouvrage et sont donc à la charge de la société.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	478 682	0	478 682
Autres créances clients	11 250 866	11 250 866	
Personnel et comptes rattachés	1 262	1 262	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 933 375	3 933 375	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	161 600	161 600	
Groupe et associés	6 820 267	6 820 267	
Débiteurs divers	751 234	751 234	
Charges constatées d'avance	95 122	95 122	
TOTAL	23 492 409	23 013 727	478 682

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 131 499	9 131 499		
Personnel et comptes rattachés	1 213 211	1 213 211		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 058 319	2 058 319		
Impôts sur les bénéfices	1 296	1 296		
Taxe sur la valeur ajoutée	246 290	246 290		
Autres impôts taxes et assimilés	178 858	178 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	71 606	71 606		
Groupe et associés	478 974	478 974		
Autres dettes	319 946	319 946		
TOTAL	13 699 999	13 699 999		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	32.7800	200 698			200 698

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les immobilisations incorporelles ont été comptabilisées à leur coût d'achat ou d'apports.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	5 à 10 ans
Autres immob. incorporelles	Linéaire	4 ans
Aménagements terre-plein	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel et outillage indus.	Linéaire	3 à 10 ans
Agenc. et aménagement bâtiment	Linéaire	2 à 10 ans
Aménagements divers	Linéaire	4 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mat. bureau et info / mobilier	Linéaire	4 à 15 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 940 188
Autres créances	91 606
Total	2 031 794

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 033 141
Dettes fiscales et sociales	2 262 975
Total	6 296 117

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	95 122
Total	95 122

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Recettes manutention navires	63 390 123
Recettes de parc	19 634 528
Prestations diverses	4 789 541
Total	87 814 192

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	46
Employés	19
Ouvriers	100
Total	165

L'effectif moyen est calculé selon les dispositions de l'article D.123-200 du Code de commerce.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 633 854	420 562
Résultat exceptionnel (hors participation)	610 282	56 776
Résultat comptable (hors participation)	3 023 572	363 786

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 40.050 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 40.050 euros,
- honoraires facturés au titre des autres services que la certification des comptes : 0 euro.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Engagements financiers

Engagements donnés

Contrat de sous-traitance

Seayard est titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec Fos Holding, elle-même titulaire d'un contrat de sous-traitance exclusif conclu avec MSC, elle-même titulaire de la convention d'exploitation du Terminal FOS 2XL conclue avec le Port Autonome de Marseille. Les termes du contrats de sous-traitance sont adossés à ceux de la convention d'exploitation qui a été conclue pour une durée de 35 ans à compter du 1er janvier 2012. Les conditions financières des différentes conventions constituant des données commerciales confidentielles, les montants payés à MSC au titre du contrat de sous-traitance ainsi que le montant des engagements en résultant jusqu'au terme des contrats ne sont pas communiqués.

Cautions

La société a consenti des cautions bancaires vis à vis de la Caisse de Compensation des Congès Payés et du Groupement de Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS). Le montant de l'engagement au 31/12/2024 s'élève à 3 567 700 €.

Engagements reçus

Cautions

La société Fos Holding a consenti pour le compte de la société Seayard des cautions bancaires vis à vis du Groupement des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFOS) et du Groupement pour la Formation des Employés de la Manutention Portuaire de Fos sur Mer (GEMFORM). Le montant de l'engagement au 31/12/2024 s'élève à 1 529 000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Personnel - cas général (CCNU)		310 131
Personnel éligible amiante		1 289 520
Indemn. amiante imput. GPMM		164 446
Personnel éligible pénibilité		1 639 625
Indemn. pénibilité imput. GPMM		124 672
Engagement total		2 950 158

Hypothèses de calculs retenues

L'engagement a été calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées en fonction des hypothèses suivantes :

Hypothèses applicables à tout le personnel

- Mode de départ : volontaire,
- Turn over faible,
- Taux de progression des salaires : 3 %,
- Table de mortalité : INSEE 2024,
- Taux d'actualisation : 3,40 %. Il s'agit du taux IBOXX Corporates AA.

Hypothèses applicables au cas général (CCNU)

- Age de départ : 60-67 ans (Départ à taux plein),
- Taux de charges sociales : 50 %,

Hypothèses applicables aux indemnités Amiante et Pénibilité

- Age de départ personnel éligible à l'accord amiante : 55 ans,
- Age de départ personnel éligible à l'accord pénibilité : 60 ans,
- Montant de l'indemnité fixe pour 2023 :
 - * Personnel de maintenance = 34.361,50 €,
 - * Ouvriers dockers et portiqueurs = 51.366,35 €,
- Absence de proratisation,
- Taux de charges sociales :
 - * Dispositif amiante = 0 %,
 - * Dispositif pénibilité = 60 %,
- Taux de revalorisation annuel de l'indemnité : 1,4%.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	150 008
- Provision pour litige avec l'administration fiscale	819 008
Autres :	
- Contribution sociale de solidarité	110 365
- Effort construction	49 519
Total des allègements	1 128 900
Déficits reportables	3 907 874

Les déficits reportables mentionnés ci-dessus correspondent à ceux présents sur la liasse 2058 B Bis.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Les sociétés actionnaires de la société FOS HOLDING qui détient 100% du capital de Seayard sont les sociétés Soufra LTD et Seayard Holding.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société GTL dont le siège social se trouve au 18 av. Marie-Therese, L-2132 Luxembourg.

Les comptes de FOS HOLDING sont mis en équivalence dans les comptes consolidés de la société Maersk A/S dont le siège social se trouve au 50, Esplanaden, DK-1098 Copenhague - Danemark.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Appel CCCP - Litige plan social 93	563 338	
- Dotation amortissements exceptionnels	3 839	
- VNC des éléments d'actifs sortis	43 105	
Total	610 282	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Applic. protocole fi. avec le GPMM suite à réforme portuaire	126 657
Refacturations liées au personnel	90 257
Refacturations diverses et remboursements d'assurances	203 742
Total	420 656